

**RELEVÉ DE CONCLUSIONS  
26 SEPTEMBRE 2006**

**Présents :**

Elus municipaux :

Annie COUTUREAU, Co-Présidente Elue, Nicole GRAVAT, Adjointe au Maire, Gérard ZABATTA, Adjoint au Maire, Michel GENDREAU, Adjoint au Maire.

Membres titulaires du Bureau :

Elisabeth RAFFIN Co-Présidente habitante, Anne-Marie FAVREAU, Patrick VEILLON, Daniel THIBAUT, Alain MARCHADIER.

Membres titulaires et membres suppléants du Conseil de Quartier :

Yannick METAIS, Patrick FAZILLEAU, Jean-Michel FOUILLET, Josseline MUSCAT, Jacques BANQUY, Louis GODET, Bernard CARENTON, Jean-Michel CORDEAU, Armelle COTREL, Jean CHATELIER, Patrick ROUSSE, Michèle LABIDOIRE, Daniel THIBAUT, Philippe AUTRET, Alain MARCHADIER, Henri GIRARDEAU, Joël AUPICQ, Marie LABOMME, Marie-Hélène SAINZ, Marc LECLERC, Thierry MOREL, Alain ROBIN, Pascale VERDEJO, Christophe MARQUAT.

Agents Ville/Communauté d'Agglomération de Niort :

Gérard GELIN, Vice-Président de la Communauté d'Agglomération de Niort, Jean-Gabriel HERNANDEZ, Responsable du secteur Régie des Déchets Ménagers (CAN), Francis BONNIN, Directeur des Espaces Publics, Gérard LABORDERIE, Correspondant technique des conseils de quartier, Nathalie SENE, Assistante Conseils de quartiers, Annie BONNET, Agent Mairie de Quartier.

**Excusé(e)s :**

Robert PLANTECOTE, Adjoint au Maire, Amaury BREUILLE, Adjoint au Maire, Dominique GUIBERT, Conseiller Municipal, Stéphane TRONEL, Conseiller Municipal, James MEUNIER, Jacques BERTRAND, Jacques BANQUY.

**Absent(e)s :** Michel NICOLLE, David SARRAUD, Laurence BLAIS.

*Public : 40 personnes.*

**Ouverture de la séance : 20h35**

Elisabeth RAFFIN ouvre la séance, elle nomme les excusés et précise les pouvoirs donnés par ceux-ci : Jacques BERTRAND donne pouvoir à Jean CHATELIER, James MEUNIER donne pouvoir à Thierry MOREL. Elle annonce la démission de Christophe DELBERGHE.

**➔ Objet : Approbation de l'assemblée de quartier du 14 juin 2006.**

**Réponse Conseil.**

Le conseil de quartier vote à l'unanimité le relevé de conclusions.

**➔ Objet : Présentation du programme général des déchetteries et notamment du Vallon d'Arty.**

Gérard GELIN et Jean-Gabriel HERNANDEZ présentent le projet concernant l'agrandissement de la déchetterie du Vallon d'Arty.

**Mini-déchetterie de Saint Liguairre :** S'agissant d'un point de dépôt sans existence légale, non conforme aux normes en vigueur et insalubre, sa fermeture est prévue jeudi 28 septembre. Les habitants de Saint Liguairre sont invités à porter leurs déchets au vallon d'Arty, situé à 4,5 Kms.

**Réponse Conseil**

Un conseiller exprime son profond désaccord avec cette fermeture. Il regrette que le conseil de quartier soit informé ce soir de cette décision, sans concertation préalable. Il estime que le vallon d'Arty situé à 4,5 kms ne peut pas être considéré comme une solution de remplacement d'un service de proximité. Concernant l'insalubrité de ce point de dépôt, il considère que la responsabilité en incombe à la CAN qui, notamment au mois d'août, n'aurait effectué qu'un seul ramassage.

Une conseillère pense qu'à l'heure où l'environnement devient un sujet de préoccupation quotidien, il lui semble que défendre le maintien d'un dépôt de déchets sale, malodorant, voire dangereux, à proximité d'habitations, relève d'un "combat d'arrière-garde". Elle précise également qu'en ce qui la concerne, à partir du moment où les déchets sont chargés dans sa voiture, cela ne change pas grand-chose de les déposer à St Liguairie ou de les amener à 4,5 kms.

#### ➔ **Objet : Présentation du projet d'aménagement de la rue de la Levée de Sevreau.**

La chaussée centrale sera réduite à 6 m avec de part et d'autre une zone de stationnement, une piste cyclable et un trottoir. Cet aménagement permettra notamment de réduire la vitesse des véhicules. Au niveau des carrefours, deux minis ronds-points franchissables sont prévus, avec continuité de la piste cyclable et de la circulation piétonne par l'intermédiaire de passages piétons en traversée des voies perpendiculaires.

De la voie SNCF à l'avenue de l'Espérance, la continuité des bandes cyclables sera matérialisée par de la peinture au sol.

En direction du rond-point de l'Avenue de Sevreau, l'emprise de la voie ne permet pas d'assurer la continuité des bandes cyclables. Tout aménagement ultérieur de ce tronçon sera envisageable dès lors qu'il sera compatible avec l'aménagement présenté. Il nécessite une acquisition préalable des emprises foncières nécessaires.

Au niveau de l'ASPTT, une réflexion sera menée plus tard pour le stationnement.

L'arrêt de bus restera au même endroit, il sera réaménagé conformément aux normes permettant l'accès des personnes en situation d'handicap.

Les travaux sont programmés pour une durée de six mois, à partir de janvier 2007.

#### **Réponse Conseil/Mairie.**

- Est-il possible de détailler le projet sur la partie rétrécie? : un trottoir et une bande cyclable de chaque côté, place de stationnement sur la chaussée, devant la bande cyclable. La largeur de la chaussée sera ainsi réduite à 3.50 m, interdisant le croisement de deux véhicules qui devront circuler en alternance.

- Un agriculteur présent dans le public soulève la question du passage des moissonneuses batteuses d'une largeur de 4 mètres : Le passage des moissonneuses batteuses ou autres engins de 4 m de large sera possible car la largeur voie + bande cyclable est supérieure à 4 m.

- Il avait été proposé que chaque habitant puisse stationner au moins deux voitures devant son domicile. Une démarche a-t-elle été effectuée auprès de la SEMIE pour l'aménagement de 2 places de stationnement sur chaque parcelle? : la SEMIE n'a pas encore été contactée mais elle le sera prochainement.

- Les trottoirs seront-ils de la même largeur que ceux existants? : les trottoirs font deux mètres de large, ils ne seront pas modifiés.

- Comment sera traité l'éclairage public? : Dans l'immédiat, il sera conservé mais des fourreaux seront prévus en prévision d'un effacement ultérieur des réseaux aériens.

- Y aura-t-il du mobilier urbain? : Ce point n'a pas été évoqué jusqu'à présent, cela mérite d'être étudié avec le conseil de quartier.

- Y aura-t-il une sécurité pour assurer la traversée des enfants au niveau de l'ASPTT? : un système de chicanes est proposé. Le conseil de quartier suggère de renforcer l'éclairage à cet endroit.

- L'élargissement du trottoir situé au niveau de la ligne SNCF est-il prévu? : Ce n'est pas prévu. Sur l'emprise d'une voie, les terrains appartiennent à la SNCF.

#### ➔ **Objet : Point sur l'Opération de Renouvellement Urbain.**

Le 13 septembre le cabinet Urbanova a remis son étude pré-opérationnelle.

La démarche sera la suivante :

Présentation du dossier à l'exécutif municipal, rencontre du groupe de travail avec Gilles FRAPPIER, présentation auprès des conseillers de quartier et des riverains, nouvelle présentation en exécutif. Rien n'est fixé à ce jour, la ville n'ira pas à l'encontre de l'avis des léodgariens.

#### **Réponse Conseil/Mairie.**

Il est rappelé que le groupe de travail indiquera que le conseil de quartier s'oppose à l'implantation de logements en centre bourg. Le groupe de travail ne viendra pas pour négocier, c'est à titre d'information qu'il rencontrera Gilles FRAPPIER.

Alain BAUDIN et Gilles FRAPPIER ont reçu le procès verbal du conseil de quartier exceptionnel du 5 septembre; ils sont donc informés de la position du conseil de quartier.

Gérard ZABATTA indique que les 22 logements en centre bourg ne sont plus d'actualité aujourd'hui.  
*N.B: Gérard ZABATTA nous demande de préciser dans le présent compte-rendu qu'en aucun cas, cette remarque ne concerne les logements ORU mais uniquement les logements privés.*  
Par ailleurs, il présente les excuses de la municipalité pour le courrier avec menaces d'expropriation qui a été envoyé à Ms. Vanel et Guilloteau.  
M. Guilloteau, présent dans le public, précise qu'il n'a rien à vendre.

➔ **Objet : Point sur la salle des fêtes.**

Les salles de Saint Rémy, Villiers en Plaine, Sainte-Pezenne et de Souché (espace Gillier) ont été visitées. Le groupe de travail s'est réuni le 7 et le 19 septembre avec M. Caron, ingénieur au service Patrimoine afin d'élaborer le pré programme de la future salle de St Liguair, en vue d'une présentation à l'exécutif municipal le 25 septembre.

**Réponse Mairie.**

Le dossier a pris du retard. Il n'a donc pas été présenté en exécutif le 25 septembre. Il reste le terrain à acquérir, une deuxième offre a été proposée au propriétaire, qui l'a refusée. Le service Urbanisme poursuit les négociations.

➔ **Objet : Point sur les commissions.**

**COMMISSION VOIRIE/URBANISME** (Daniel THIBAUT) :

- Bourg de Sevreau : les travaux de réfection de la voirie demandés au printemps ont été réalisés, exception faite des peintures au sol et de l'abri bus qui restent à traiter. Un suivi des travaux doit être mis en place.
- Rue du Grand Port (cheminement piétons) : des précisions sont demandées sur ce dossier.

**Réponse Mairie.**

Une première ébauche a été réalisée et présentée aux membres du bureau. Le chiffrage devrait être connu dans les jours prochains.

- Rue des Boutinets : l'essai de circulation a été effectué, quels sont les résultats ? Quand pourra-t-on envisager le montage de l'abri bus et la jonction avec le cheminement de la rue du Grand Port ?
- Centre Bourg : les résultats de l'expérience pourraient-ils être communiqués ?
- Rue des Petites Bouteilles : les travaux de réfection ont débuté cette semaine.

**COMMISSION CULTURE/JEUNESSE/INFORMATION ET COMMUNICATION**

Armelle COTREL intervient ce soir en tant que représentante des parents d'élèves. Elle souhaite s'exprimer devant le conseil de quartier afin de le sensibiliser sur l'état de l'école Agrippa d'Aubigné.

« on peut passer les mains à travers les fenêtres, du matériel informatique a été promis, il n'a pas été livré, les parents d'élèves ont donc mis à disposition du matériel pour les enfants, les peintures sont dans un état lamentable ».

Armelle COTREL souhaiterait rencontrer Robert PLANTECOTE sur place afin d'examiner l'ensemble des besoins.

➔ **Objet : Questions diverses.**

- Prévoir un arrêt de bus près de la boulangerie du centre bourg.
- Ralentisseur rue du Huit Mai, au carrefour avec la rue des Ecureuils: Un habitant a relevé que sa hauteur de 13 à 15 cm dépasse les 10 cm réglementaires et le rend dangereux: Ce point devra être vérifié par le service Voirie.
- Coulée Verte : le chantier a commencé côté ferme de Chey depuis le 24 août. Il est prévu jusqu'au 22 décembre.
- Bateau à chaîne : il a été livré le 25 septembre à la base nautique de Noron en vue de la visite d'homologation qui a eu lieu ce matin. Il reste à lui trouver un nom: la commission aménagement/cadre de vie/environnement va y réfléchir.

**Fin de la séance : 23h10**

**Informations supplémentaires :**

- Station d'Épuration : sa mise en fonction est prévue le 2 octobre, une visite est prévue le 28 septembre.
- Aire de pique-nique de la Roussille : le conseil de quartier sera prochainement sollicité pour l'aménagement.
- Remise en état des trottoirs de l'Avenue de Sevreau : non prévue, une étude sera lancée en 2007 sur l'aménagement du bourg de Sevreau. Le désherbage a été effectué.

- *Chemin du Troisième Millénaire : le programme des études n'a pas permis au services techniques de travailler sur le dossier depuis le début de l'année. Un nouveau responsable de bureau d'étude prend ses fonctions mi-septembre et ce dossier fait parti de son plan de travail pour les six mois à venir.*
- *Plan de quartier : il a été incorporé dans le dossier d'appel d'offres de mobiliers urbains un panneau d'information propre à chacun des neuf quartiers. L'appel d'offres est en cours de redéfinition. En fonction des procédures légales, le nouveau marché ne sera pas signé avant un an.*
- *Evacuation station d'épuration : les tuyaux d'évacuation des eaux suivent bien le tracé initialement prévu dans le dossier d'enquête.*

**PROCHAINES REUNIONS**

**BUREAU**

Mardi 7 novembre, 20h30, Mairie de Quartier de Saint Liguair

**CONSEL DE QUARTIER**

Mardi 28 novembre, 20h30, Salle des fêtes de Saint Liguair